



## Fiche conseils sur les indicateurs pour les subventions de courte durée de la fenêtre de réponse rapide

### Domaine d'impact 4 du WPHF : Résolution des conflits

La présente fiche conseils fournit des indications aux bénéficiaires de subventions du Fonds des Femmes pour la Paix et l'Action Humanitaire (WPHF) dans le cadre de la fenêtre de réponse rapide quant aux indicateurs à utiliser pour le domaine d'impact 4 du WPHF : Résolution des conflits. Elle propose également des indicateurs supplémentaires et donne quelques lignes directrices générales sur l'utilisation des indicateurs, des bases de référence, des cibles, et des moyens de vérification<sup>1</sup>.

#### Cadre de résultats

La déclaration d'impact est : **renforcement de la représentation et du pouvoir de décision des femmes dans les processus de paix formels et/ou la mise en œuvre d'accords de paix.**

Vous devez utiliser cette déclaration au niveau de l'impact et sélectionner des indicateurs dans la liste des indicateurs requis (voir les définitions à la section suivante). Vous devez également élaborer vos propres indicateurs<sup>2</sup>, déclarations de résultats et déclarations de produits en fonction de vos projets.

Résultats escomptés	Indicateurs	Moyens de vérification/ Sources	Activités	Budget
<b>Impact</b> Renforcement de la représentation et du pouvoir de décision des femmes dans les processus de paix formels et/ou la mise en œuvre d'accords de paix <sup>3</sup>	Sélectionnez au moins deux (2) des indicateurs suivants :  4.1. Nombre de femmes qui participent à des processus ou négociations de paix formels <sup>4</sup>  4.2. Existence d'éléments/dispositions tenant compte des questions de genre dans les accords de paix, les dialogues et/ou les processus décisionnels  4.3 Types de stratégies utilisées/mises en œuvre pour participer et contribuer au processus de paix et/ou à la mise en œuvre d'un accord de paix	Examen de documents ou entretiens  Examen de documents ou observation  Examen de documents ou entretien		

<sup>1</sup> Un guide distinct sur le suivi et l'évaluation sera remis à tous les bénéficiaires. Il fournit des conseils techniques plus détaillés sur les approches de suivi et d'évaluation, notamment sur la manière d'élaborer un cadre de résultats.

<sup>2</sup> Votre cadre de résultats doit maintenir un équilibre entre indicateurs quantitatifs et **qualitatifs**. Les indicateurs qualitatifs vous permettent de jauger en profondeur le ressenti, la perception et les opinions des différents groupes et individus et d'expliquer « comment » et « pourquoi » les changements se sont produits.

<sup>3</sup> L'**impact** est le changement à long terme attendu grâce au projet une fois le ou les résultats obtenus. Cela ne signifie pas que le changement doit nécessairement avoir lieu au niveau national. L'ampleur de l'impact dépend de vous.

<sup>4</sup> Cet indicateur doit être ventilé en fonction du rôle que la femme a joué dans le processus de paix, par exemple médiatrice, conseillère ou autre type de partie prenante. Voir la définition des indicateurs à la section suivante.

Résultats escomptés	Indicateurs	Moyens de vérification/ Sources	Activités	Budget
<b>Résultat(s)<sup>5</sup></b> Élaborez une ou plusieurs déclarations de résultats en fonction de votre projet.	Incluez les deux indicateurs de portée au niveau des résultats :  R1. Nombre de personnes bénéficiant directement de l'intervention (par sexe, groupe d'âge, ou autres variables <sup>6</sup> )  R2. Nombre de personnes bénéficiant indirectement de l'intervention  <b>ET</b> élaborez un ou deux indicateurs supplémentaires pour chaque résultat afin de refléter le changement apporté par votre projet.	Examen de documents/ listes de participants  Examen de documents/ estimation <sup>7</sup>  À déterminer par le bénéficiaire de la subvention		
<b>Produit(s)<sup>8</sup></b> Élaborez un ensemble de produits pour <u>chaque</u> résultat.	Élaborez 1 à 2 indicateurs pour chaque produit.	À déterminer par le bénéficiaire pour chaque indicateur.	Pour chaque produit, énumérez vos activités.	Pour chaque produit, indiquez le montant du budget.

## Indicateurs requis

En tant que bénéficiaires du WPHF, vous êtes tenus d'utiliser un ensemble d'indicateurs standard (voir tableau 1) afin de faciliter l'établissement de rapports globaux et l'articulation de l'impact et de la portée de vos projets.

Vous devez donc choisir :

- **au moins deux** indicateurs au niveau de l'impact, et
- **les deux** indicateurs de portée (bénéficiaires directs et indirects)

Vous pouvez ajouter d'autres indicateurs selon votre projet. En règle générale, il est bon de ne pas avoir plus de trois (3) indicateurs par déclaration de résultat et de produit.

## Tableau 1 : définitions des indicateurs (indicateurs requis)

Indicateurs requis	Définitions
<b>Indicateur d'impact 4.1</b> Nombre de femmes qui participent à des processus ou négociations de paix formels	Il s'agit d'un indicateur quantitatif qui recense le nombre total de femmes participant activement à un processus de paix formel.  Si possible, merci de mentionner le rôle que ces femmes ont joué pendant le processus, par exemple comme médiatrice, conseillère, observatrice ou d'autres types de rôle.

<sup>5</sup> Les **résultats** sont les changements attendus à moyen terme grâce à la réalisation des produits. Vous pouvez avoir un ou plusieurs résultats. En règle générale, il est bon d'avoir au maximum 2 résultats. Une déclaration de résultats peut par exemple être « *Coordination accrue des organisations et réseaux de femmes dans les processus formels de résolution des conflits* ».

<sup>6</sup> D'autres variables (ou **éléments de ventilation**) peuvent porter, le cas échéant, sur les personnes handicapées, déplacées à l'intérieur de leur propre pays ou réfugiées, les ménages dirigés par une femme, etc.

<sup>7</sup> Voir la définition des bénéficiaires indirects

<sup>8</sup> Un **produit** est une réalisation, un bien ou un service concret fourni par la mise en œuvre des activités. Une déclaration de produit peut par exemple être : « *Soutien aux organisations de la société civile pour accroître la participation et l'influence des femmes dans les processus de paix* ».

	Dans la mesure du possible, cet indicateur doit être ventilé par groupe d'âge (plus de 18 ans et moins de 18 ans). Il importe aussi de faire apparaître le niveau de diversité des femmes qui participent à ces processus. Il peut être tenu compte d'autres variables, telles que le handicap, l'appartenance à un groupe autochtone, le statut de réfugié, l'identité de genre, ou toute autre information transversale pertinente compte tenu du contexte.
<b>Indicateur d'impact 4.2</b> Existence d'éléments/dispositions tenant compte des questions de genre dans les accords de paix, les dialogues et/ou les processus décisionnels	Il s'agit d'un indicateur qualitatif de nature descriptive qui peut inclure tout type de modification survenue à la suite de la participation des femmes aux processus de paix (par exemple, l'inclusion d'une terminologie tenant compte des questions de genre ou des demandes des femmes dans un document clé, le fait de s'assurer que la violence fondée sur le genre est traitée comme une question de paix et de sécurité, le fait de garantir que le dialogue aborde la question des droits des femmes, etc.).  Si possible, expliquez également pourquoi ces éléments sont importants.
<b>Indicateur d'impact 4.3</b> Types de stratégies utilisées/mises en œuvre pour participer et contribuer au processus de paix et/ou à la mise en œuvre d'un accord de paix	Il s'agit d'un indicateur qualitatif qui décrit les types de stratégies développées ou utilisées pour faciliter la participation ou la contribution des femmes aux processus de paix.  Il peut s'agir, par exemple, de la participation de gardiens, la mise en réseau et le lobbying, l'échange d'informations entre les réseaux, la garantie d'un nombre important de femmes participantes, l'influence sur le déroulé du processus, la prise en compte des réactions des populations touchées par le processus de paix, l'application du principe de responsabilité fondé sur les droits, la présentation de recommandations ou de demandes portées par des acteurs clés, etc.
<b>Utilisez <u>LES DEUX</u> indicateurs de portée. Placez vos indicateurs de portée au niveau des résultats</b>	
<b>Indicateur de portée 1 :</b> Nombre de personnes bénéficiant directement de l'intervention (par sexe, groupe d'âge, ou autres variables)	Les bénéficiaires directs sont les individus, groupes ou organisations qui bénéficient directement de votre intervention, ou ceux qui bénéficient directement de vos activités et sont explicitement mentionnés dans les déclarations de produits et de résultats du cadre de résultats. Ils correspondent donc aux groupes cibles.  Les bénéficiaires directs doivent être ventilés par sexe et par groupe d'âge (moins de 18 ans et plus de 18 ans). D'autres éléments de ventilation peuvent être inclus si nécessaire (par exemple les personnes handicapées, réfugiées ou déplacées, les ménages dirigés par une femme, les parties prenantes, etc.).
<b>Indicateur de portée 2 :</b> Nombre de personnes bénéficiant indirectement de l'intervention	Les bénéficiaires indirects sont les autres personnes, groupes ou organisations, qui ne sont pas la cible directe de vos interventions telles que décrites dans le cadre de résultats, mais qui sont indirectement touchées par vos activités. Il peut s'agir d'autres membres de la communauté ou de la famille qui bénéficient positivement des interventions du fait de la participation de bénéficiaires directs.  Le calcul des bénéficiaires indirects se fait généralement en prenant la taille moyenne d'une famille et en la multipliant par le nombre de bénéficiaires directs. Bien que cela puisse entraîner un double comptage, l'utilisation d'une taille moyenne plus réduite peut aider. Par exemple, si la taille moyenne d'une famille est de 5 personnes, et que le nombre de bénéficiaires directs est de 100, le nombre de bénéficiaires indirects est 500 (5 x 100).  Il n'est pas nécessaire de ventiler les bénéficiaires indirects.

### Autres indicateurs de résultats suggérés

Les indicateurs de résultats suivants ne sont que des suggestions pour vous aider à définir vos indicateurs au niveau des résultats. Ils ne sont pas obligatoires.

Indicateurs de résultats suggérés	Définitions
Nombre d'organisations de la	Il s'agit d'un indicateur quantitatif qui recense le nombre d'OSC recevant une formation, une assistance technique ou un encadrement/mentorat pour renforcer

Indicateurs de résultats suggérés	Définitions
société civile (OSC) ayant bénéficié d'un soutien ou d'un renforcement des capacités pour influencer ou participer de manière effective aux négociations de paix	<p>leurs capacités afin qu'elles puissent influencer les négociations de paix, participer activement aux négociations, ou exprimer leurs besoins ou leurs demandes.</p> <p>Le cas échéant, ventilez l'indicateur par type d'organisation, par exemple entre organisations dirigées par des femmes, organisations dirigées par des jeunes, organisations axées sur le handicap, ou d'autres types d'organisations.</p>
Nombre de réseaux ou d'organisations de femmes collaborant à la résolution des conflits	<p>Il s'agit d'un indicateur quantitatif qui recense le nombre de réseaux, d'organisations ou d'associations de femmes travaillant ensemble pour mettre en œuvre des initiatives de résolution des conflits au niveau local, infranational ou national. <u>Cela inclut les collaborations visant à influencer une négociation de paix.</u></p> <p>Les collaborations peuvent prendre la forme de partenariats formels ou d'accords informels. Le nombre d'organisations peut inclure votre propre organisation et vos partenaires de réalisation.</p> <p>Le cas échéant, ventilez l'indicateur par type d'organisation, par exemple entre organisations dirigées par des femmes, organisations dirigées par des jeunes, organisations axées sur le handicap, ou d'autres types d'organisations.</p>
Nombre d'événements de plaidoyer, de réunions et/ou de dialogues transfrontaliers menés par des femmes et/ou des organisations de la société civile	<p>Il s'agit d'un indicateur quantitatif qui recense le nombre d'événements de plaidoyer, de réunions ou de dialogues menés par des OSC (y compris votre propre organisation) ou par des femmes.</p> <p>Les événements de plaidoyer peuvent être des mouvements de protestation, des campagnes d'opinion, des réunions avec des parties prenantes ou des responsables, des dialogues transfrontaliers, des conférences, ou d'autres types d'événements menés par des femmes ou des OSC pour soutenir la participation et l'influence des femmes dans les processus de paix.</p>
Nombre/types de déclarations/demandes élaborées et présentées pour influencer les processus de prise de décision	<p>Il s'agit d'un indicateur à la fois quantitatif et qualitatif qui recense et décrit les déclarations, demandes ou recommandations élaborées et/ou présentées par votre organisation ou d'autres OSC pour influencer la prise de décision dans les processus de paix au niveau local, infranational ou national.</p> <p>Ces déclarations peuvent être présentées officiellement, soumises à un comité, présentées par les autorités locales, publiées sur les réseaux sociaux ou par le biais d'autres plateformes.</p>
Nombre de femmes défendant les droits humains/œuvrant pour la paix et ayant accès à des systèmes de soutien <sup>9</sup>	<p>Il s'agit d'un indicateur quantitatif qui recense le nombre total de femmes défendant les droits humains ou œuvrant pour la paix et qui ont utilisé des systèmes de soutien mis en place ou renforcés par votre projet.</p> <p>Les femmes qui défendent les droits humains sont celles qui s'engagent, individuellement et en association avec d'autres, dans la promotion et la protection des droits des femmes et de l'égalité femmes-hommes ainsi que toutes les femmes qui travaillent sur des questions liées aux droits humains et aux libertés fondamentales<sup>10</sup>. Elles sont souvent confrontées à des risques, des menaces, des intimidations ou un harcèlement judiciaire spécifiques à leur genre en raison de leur travail en faveur des droits humains.</p> <p>Les systèmes de soutien sont des processus ou mécanismes mis en place pour protéger ou soutenir les femmes qui défendent les droits humains, tels que des mécanismes de signalement des violations des droits, des services de soutien physique et psychosocial pour les femmes qui défendent les droits humains, des réseaux de solidarité, des refuges, ou d'autres programmes de protection.</p>

<sup>9</sup> Cet indicateur est également pertinent pour le résultat 5.

<sup>10</sup> Pour plus d'informations, voir : <https://www.ohchr.org/Documents/Events/WHRD/OnePagerWHRD.pdf>

Indicateurs de résultats suggérés	Définitions
	Dans la mesure du possible, cet indicateur doit être ventilé par sexe et par groupe d'âge (plus de 18 ans et moins de 18 ans).

### Qu'est-ce qu'un indicateur ?

Un indicateur est défini comme « *facteur ou variable, de nature quantitatif ou qualitatif, qui constitue un moyen simple et fiable de mesurer et d'informer des changements liés à l'intervention ou d'aider à apprécier la performance d'un acteur du développement* »<sup>11</sup>.

En d'autres termes, les indicateurs sont des « **signaux** » qui permettent de montrer que des progrès ont été réalisés au niveau des produits et que des changements se sont produits grâce aux résultats escomptés.

Il existe trois types d'indicateurs :

- **Indicateur de produit** : ces indicateurs sont utilisés pour assurer le suivi de la réalisation d'un produit (bien ou service fourni)
- **Indicateur de résultat ou de performance** : il s'agit d'indicateurs qui mesurent des changements à court terme résultant de la réalisation des produits.
- **Indicateur d'impact** : il s'agit d'indicateurs qui mesurent le changement à long terme créé par une intervention grâce aux résultats obtenus.

Un indicateur est formulé de la manière suivante :

**Unité de mesure + élément mesuré ou suivi (unité d'analyse) +  
(ventilation pertinente)**

#### Exemples :

- Nombre de + réseaux ou organisations de femmes collaborant pour influencer les négociations de paix + (ventilé par région)
- Nombre + de femmes formées à des stratégies efficaces pour influencer les résultats de processus de paix + (ventilé par groupe d'âge)

### Valeurs de référence et cibles

Pour chaque indicateur, il convient de définir une valeur de référence et une cible.

Une **valeur de référence** est une information recueillie au début du projet pour indiquer le point de départ de l'indicateur. Pour les indicateurs de résultats et d'impact, la valeur de référence correspond à la première collecte de données. Dans certains cas, et selon les indicateurs, elle peut aussi être égale à zéro (0).

*Par exemple, pour l'indicateur « Nombre de réseaux ou d'organisations de femmes collaborant pour influencer les négociations de paix », imaginons qu'il y ait, au démarrage de votre projet, 5 organisations. Votre valeur de référence sera alors de 5.*

Pour les indicateurs de produits, la valeur de référence est généralement égale à zéro (0), car l'intervention n'existait pas auparavant.

*Pour l'indicateur « Nombre de femmes formées à des stratégies efficaces pour influencer les résultats de processus de paix », il n'y avait peut-être, au démarrage de votre projet, aucune formation dispensée à ce sujet. Cela signifie que votre valeur de référence sera égale à 0.*

<sup>11</sup> Glossaire de l'OCDE des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats (2002)  
<https://www.oecd.org/dac/evaluation/2754804.pdf>

**Les cibles** correspondent ce que vous souhaitez atteindre à la fin du projet. Elles doivent être réalistes et correspondre à l'intervention. Tous les indicateurs doivent avoir une cible. Voici un exemple reprenant le même indicateur :

*Pour l'indicateur « Nombre de réseaux ou d'organisations de femmes collaborant pour influencer les négociations de paix », vous estimez peut-être que, grâce à vos interventions, la valeur de référence de 5 peut augmenter à mesure que davantage d'organisations collaborent, et votre cible pourrait par exemple être fixée à 10.*

*Autre exemple, utilisant l'indicateur « Nombre de femmes formées à des stratégies efficaces pour influencer les résultats de processus de paix » : si votre projet prévoit de former 50 femmes, votre cible sera donc égale à 50.*

### **Moyens de vérification et sources**

Chaque indicateur du cadre de résultats doit être accompagné d'un moyen de vérification et d'une source.

Le moyen de vérification explique « comment » vous collectez les données (la méthode), ce qui est également appelé une méthode de collecte de données. *Exemples : examen de documents, entretiens, enquête, évaluation, observation, discussion de groupe, etc.*

La source indique « où » vous allez obtenir vos données. *Exemples : enquête nationale, statistiques d'institutions, population ciblée, etc.*